6 PAGES 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893 — Fondé en 1893

Téléphones : à LILLE N° 1.02 — à ROUBAIX N° 3.28 — à LENS N° 1.02

ABONNEMENTS — Trois Mois / Six Mois / Un An
Nord et Départements limitrophes . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres départements. . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste

Le Numéro 5 Centimes

PUBLICITÉ
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Lundi 5 Juin 1905

La Journée d'Hier

Au début de la séance de la Chambre, le président a prononcé une allocution réprouvant l'attentat contre le roi d'Espagne. — La Chambre a repris ensuite la discussion du projet sur la séparation des églises et de l'Etat.

—o—

La nouvelle du désastre naval a jeté un profond abattement dans l'armée russe de Mandchourie. — Le nombre des marins russes faits prisonniers à Tsou-Schima dépasse quatre mille. — On annonce que l'entourage du tsar serait décidé à continuer la guerre à outrance et le bruit court que deux cent mille hommes de renforts vont être envoyés à Liniévith.

—o—

Le roi d'Espagne, arrivé à Cherbourg dans la matinée, s'est embarqué pour l'Angleterre. — Des discours ont été prononcés par M. Thomson, ministre de la marine et Alphonse XIII, à bord du yacht royal.

—o—

Un terrible drame passionnel s'est déroulé à Anzin. — Un ouvrier, d'origine belge, a tué une femme à coups de couteau et s'est ensuite sauvé. Le meurtrier n'a pas été retrouvé.

—o—

A Vendegies-sur-Ecaillon, un cultivateur et son fils ont été tués par la foudre, dans un champ.

Au Pays des pronunciamentos

Le 4 février dernier, un mouvement révolutionnaire bourgeois éclata à Buenos-Ayres, capitale de la République Argentine.

Le parti dit radical, le même qui fit la révolution avortée de 1900, profita d'une faute du gouvernement pour organiser un soulèvement militaire, occasionnant un désordre général et causant un très grand préjudice à la classe ouvrière, à laquelle, dans ce pays plus encore que partout ailleurs, ne s'intéresse aucun parti politique, sinon le parti socialiste.

L'organisation socialiste argentine protesta contre la tentative de pronunciamento des « radicaux » et adressa un *manifeste au peuple*, dont un des paragraphes disait que l' « épisode sanglant correspond à la pratique invétérée qui a été consacrée jusqu'à présent, par les partis politiques de cette nation, faisant appel aux moyens extrêmes pour s'imposer dans la direction de la chose publique, quand, par les moyens démocratiques, ils s'en voient exclus » ; et il se terminait comme suit : « Le Parti socialiste invite la classe ouvrière à se tenir éloignée de ces querelles de partis, provoquées par la soif démesurée du pouvoir et par de mesquines ambitions, et à refuser son appui moral et personnel à cette œuvre démoralisatrice. La classe ouvrière doit fortifier et consolider son organisation économique et politique, dans le but d'obtenir, le plus rapidement possible, l'élimination des partis bourgeois ».

Le mouvement révolutionnaire bourgeois fut facilement dominé par le gouvernement ; les soldats et bon nombre d'officiers qui y participèrent furent poursuivis et les principaux directeurs purent échapper à l'action de la justice.

Mais, malgré cela, le gouvernement décréta l'état de siège et il en profita pour s'en prendre aux ouvriers, qui avaient protesté contre la révolution.

L'organisation ouvrière dans la République Argentine était grande et puissante. L'Union générale des travailleurs comptait près de 25.000 ouvriers, le Parti socialiste est représenté au Parlement, et cette force, qui ne tient compte que de l'arme de la conviction qui l'anime et de son organisation, est la seule qui, depuis déjà longtemps, donne des préoccupations au gouvernement.

Donc, les chefs de cette *république fédérale représentative* brandirent l'arme *mille fois maudite*, celle de la loi de résidence ; ils déclarèrent dissoutes les sociétés de prolétaires et fermèrent les locaux ouvriers, poursuivant les comités et supprimant la publication des périodiques socialistes.

Et le président de cette république, le Dr Emmanuel Quintana, est celui qui, le 12 octobre de l'année dernière, en prêtant serment, disait dans son discours inaugural, qu'il était disposé à adopter, dans son programme de gouvernement, un grand nombre des réformes demandées par le Parti socialiste argentin.

L'à-propos est joli !

Les ouvriers de cette république qui ne veulent pas être les esclaves de leurs patrons, sont persécutés et leur situation dans ce grand et beau pays, qui compte, dans son ensemble, près de 3.000.000 de kilomètres carrés de terrains non cultivés et dont la population n'atteint pas 5.000.000 d'habitants, est insoutenable.

Un de nos meilleurs confrères de Buenos-Ayres *La Vanguardia*, organe officiel du Parti socialiste a, parmi d'autres journaux démocratiques, souffert vivement des rigueurs de *quatre mois d'état de siège*.

La conséquence de ses abus ne se fit pas attendre.

La grève générale de tous les ouvriers de l'Argentine est imminente et donne de graves inquiétudes.

La période parlementaire qui vient de s'ouvrir s'annonce comme devant être très agitée. On s'attend à une campagne énergique et vaillante du député socialiste le Dr Alfred L. Palacios.

Nous ne pouvons que nous associer aux protestations unanimes du socialisme international contre les méfaits des représentants de cette étrange république où les travailleurs sont traités avec une rigueur extrême, et où on leur fait porter la responsabilité de tentatives de coups d'Etat dont ils ont été les premiers à souffrir.

La Révolution ouvrière imminente en Argentine qui va se substituer à la propagande pacifique du Parti socialiste aura été amenée, une fois de plus, par les odieuses provocations d'un gouvernement de violence rétrograde.

Emile RAYMOND.

CHRONIQUE

TOINE

On le connaissait à dix lieues aux environs le père Toine, le gros Toine, Toine-ma-Fine, Antoine Mâcheblé, dit Brûlot, le cabaretier de Tournevent.

Il avait rendu célèbre le hameau enfoncé dans un pli du vallon qui descendait vers la mer, pauvre hameau paysan composé de dix maisons normandes entourées de fossés et d'arbres.

Elles étaient là, ces maisons, blotties dans ce ravin couvert d'herbe et d'ajonc derrière la courbe qui avait fait nommer ce lieu Tournevent. Elles semblaient avoir cherché un abri contre le grand vent de mer, le vent du large, le vent dur et salé, qui ronge et brûle comme le feu, dessèche et détruit comme les gelées d'hiver.

Mais le hameau tout entier semblait être la propriété d'Antoine Mâcheblé, dit Brûlot, qu'on appelait d'ailleurs aussi souvent Toine et Toine-ma-Fine, par suite d'une locution dont il se servait sans cesse :

— Ma fine est la première de France.

Sa fine, c'était son cognac, bien entendu.

Depuis vingt ans il abreuvait le pays de sa fine et de ses brûlots, car chaque fois qu'on lui demandait :

— Qu'est-ce que j'allons bé, pé Toine ?

Il répondait invariablement :

— Un brûlot, mon gendre, ça chauffe la tripe et ça nettoie la tête ; il y a rien de meilleur pour le corps.

Il avait aussi cette coutume d'appeler tout le monde « mon gendre », bien qu'il n'eût jamais eu de fille mariée ou à marier.

Ah ! oui, on le connaissait Toine Brûlot, le plus gros homme du canton, et même de l'arrondissement. Sa petite maison semblait dérisoirement trop étroite et trop basse pour le contenir, et quand on le voyait debout sur sa porte où il passait des journées entières, on se demandait comment il pourrait entrer dans sa demeure. Il y rentrait chaque fois que se présentait un consommateur, car Toine-ma-Fine était invité de droit à prélever son petit verre sur tout ce qu'on buvait chez lui.

Son café avait pour enseigne : « Au Rendez-vous des amis » et il était bien, le pé Toine, l'ami de toute la contrée. On venait de Fécamp et de Montivilliers pour le voir et pour rigoler en l'écoutant, car il aurait fait rire une pierre de tombe, ce gros homme. Il avait une manière de blaguer les gens sans les fâcher, de cligner l'œil pour exprimer ce qu'il ne disait pas, de se taper sur la cuisse dans ses accès de gaîté qui vous tirait le rire du ventre malgré vous, à tous les coups. Et puis c'était une curiosité rien que de le regarder boire. Il buvait tant qu'on lui en offrait, et de tout, avec une joie dans son œil malin, une joie qui venait de son double plaisir, plaisir de se régaler d'abord et d'amasser des gros sous, ensuite, pour sa régalade.

Les farceurs du pays lui demandaient :

— Pourquoi que tu ne bé point la mé, pé Toine ?

— Il y a deux choses qui m'opposent, primo qu'a l'est salée, et deusio qu'i faudrait la mettre en bouteille, vu que mon abdomin n'est point pliable pour bé à c'te tasse-là !

Et puis il fallait l'entendre se quereller avec sa femme ! C'était une telle comédie qu'on aurait payé sa place de bon cœur. Depuis trente ans qu'ils étaient mariés, ils se chamaillaient tous les jours. Seulement Toine rigolait, tandis que sa bourgeoise se fâchait. C'était une grande paysanne marchant à longs pas d'échassier, et portant sur un corps maigre et plat une tête de chat-huant en colère. Elle passait son temps à élever des poules dans une petite cour, derrière le cabaret, et elle était renommée pour la façon dont elle savait engraisser les volailles.

Quand on donnait un repas à Fécamp chez les gens de la haute, il fallait, pour que le dîner fût goûté, qu'on y mangeât une pensionnaire de la mé Toine.

Mais elle était née de mauvaise humeur et elle avait continué à être mécontente de tout. Fâchée contre le monde entier, elle en voulait principalement à son mari. Elle lui en voulait de sa gaîté, de sa renommée, de sa santé et de son embonpoint. Elle le traitait de propre à rien, parce qu'il gagnait de l'argent sans rien faire, de sapas, parce qu'il mangeait et buvait comme dix hommes ordinaires, et il ne se passait point de jour sans qu'elle déclarât d'un air exaspéré :

— Ça serait-il point mieux dans l'étable à cochons un quétou comme ça ? C'est que d'la graisse que ça en fait mal au cœur.

Et elle lui criait dans la figure :

— Espère, espère un brin ; j'verrons c'quarrivera, j'verrons ben ! Ça crèvera comme un sac à grain, ce gros bouffi !

Toine riait de tout son cœur en se tapant sur le ventre et répondait :

— Eh ! la mé Poule, ma planche, tâche d'engraisser comme ça d'la volaille. Tâche pour voir.

Et relevant sa manche sur son bras énorme :

— En v'là un aileron, la mé, en v'la un.

Et les consommateurs tapaient du poing sur les tables en se tordant de joie, tapaient du pied sur la terre du sol, et crachaient par terre dans un délire de gaîté. La vieille furieuse reprenait :

— Espère un brin... espère un brin... j'verrons c'qu'arrivera... ça crèvera comme un sac à grain...

Et elle s'en allait furieuse, sous les rires des buveurs.

Toine, en effet, était surprenant à voir, tant il était devenu épais et gros, rouge et soufflant. C'était un de ces êtres énormes sur qui la mort semble s'amuser, avec des ruses, des gaîtés et des perfidies bouffonnes, rendant irrésistiblement comique son travail lent de destruction. Au lieu de se montrer comme elle fait chez les autres, la gueuse, de se montrer dans les cheveux blancs, dans la maigreur, dans les rides, dans l'affaissement croissant qui fait dire avec un frisson : « Bigre ! comme il a changé ! » elleprenait plaisir à l'engraisser, celui-là, à le faire monstre et drôle, à l'enluminer de rouge et de bleu, à le souffler, à lui donner l'apparence d'une santé surhumaine ; et les déformations qu'elle infligeait à ses êtres devenaient chez lui risibles, cocasses, divertissantes, au lieu d'être sinistres et pitoyables.

— Espère un brin, espère un brin, répétait la mère Toine, j'verrons ce qu'arrivera.

Il arriva que Toine eut une attaque et tomba paralysé. On coucha ce colosse dans la petite chambre derrière la cloison du café, afin qu'il pût entendre ce qu'on disait à côté, et causer avec les amis, car sa tête était demeurée libre, tandis que son corps, un corps énorme, impossible à remuer, à soulever, restait frappé d'immobilité. On espérait, dans les premiers temps, que ses grosses jambes reprendraient quelque énergie, mais cet espoir disparut bientôt et Toine-ma-Fine passa ses jours et ses nuits dans son lit qu'on ne retapait qu'une fois par semaine, avec le secours de quatre voisins qui enlevaient le cabaretier par les quatre membres pendant qu'on retournait sa paillasse.

Il demeurait gai pourtant, mais d'une gaîté différente, plus timide, plus humble, avec des craintes de petit nfant devant sa femme qui piaillait toute la journée :

— Le v'la, le gros sapas, le v'la le propre à rien, le faigniant, ce gros soulot ! C'est du propre, c'est du propre !

Il ne répondit plus. Il clignait seulement de l'œil derrière le dos de la vieille et il se retournait sur sa couche, seul mouvement qui lui demeurait possible. Il appelait cet exercice faire un « va-t-au nord », ou un va-t-au sud ».

Sa grande distraction maintenant c'était d'écouter les conversations du café, et de dialoguer à travers le mur ; quand il reconnaissait les voix des amis, il criait :

— Hé, mon gendre, c'est té Célestin ?

Et Célestin Maloisel répondait :

— C'est mé pé Toine. C'est-il que tu regalopes, gros lapin ?

Toine-ma-Fine prononçait :

— Pour galoper, point encore. Mais je n'ai point maigri, l'coffre est bon.

Bientôt, il fit venir les plus intimes dans sa chambre et on lui tenait compagnie, bien qu'il se désolât de voir qu'on buvait sans lui. Il répétait :

— C'est ça qui me fait deuil, mon gendre, de n'pu goûter d'ma fine, non d'un nom ! L'reste, j'men gargarise, mais de ne point bé ça me fait deuil.

Et la tête de chat-huant de la mère Toine apparaissait dans la fenêtre. Elle criait :

— Guettez-le, guettez-le, à c't'heure ce gros faigniant, qu'y faut nourrir, qu'i faut laver, qu'i faut nettoyer comme un porc.

Et quand la vieille avait disparu, un coq aux plumes rouges sautait parfois sur la fenêtre, regardait d'un œil rond et curieux dans la chambre, puis poussait un cri sonore. Et parfois aussi, une ou deux poules volaient jusqu'aux pieds du lit, cherchant des miettes sur le sol.

Les amis de Toine-ma-Fine désertèrent bientôt la salle du café, pour venir chaque après-midi, faire la causette autour du lit du gros homme. Tout caché qu'il était, ce farceur de Toine, il les amusait encore. Il aurait fait rire le diable, ce malin-là. Ils étaient trois qui reparaissaient tous les jours : Célestin Maloisel, un grand maigre, un peu tordu comme un tronc de pommier ; Prosper Horslaville, un petit sec avec un nez de furet, malicieux, fûté comme un renard, et Césaire Paumelle, qui ne parlait jamais, mais qui s'amusait tout de même.

On apportait une planche de la cour, on la posait au bord du lit et on jouait aux dominos pardi ! et on faisait de rudes parties, depuis deux heures jusqu'à six.

Mais la mère Toine devint bientôt insupportable. Elle ne pouvait point tolérer que son gros faignant d'homme continuât à se distraire, en jouant aux dominos dans son lit ; et chaque fois qu'elle voyait une partie commencée, elle s'élançait avec fureur, culbutait la planche, saisissait le jeu, le rapportait dans le café et déclarait que c'était assez de nourrir ce gros suffreux à ne rien faire sans le voir encore se divertir comme pour narguer le pauvre monde qui travaillait toutte la journée.

Célestin Maloisel et Césaire Paumelle courbaient la tête, mais Prospère Horslaville excitait la vieille, s'amusait de ses colères.

La voyant un jour plus exaspérée que de coutume, il lui dit :

— Hé ! la mé, savezvous c'que j'f'rais, mé, si j'étais de vous ?

Elle attendit qu'il s'expliquât, fixant sur lui son œil de chouette.

Il reprit :

— Il est chaud comme en four, vot'homme, qui n'sort point d'son lit. Eh ben, mé, j'li f'rais couver des œufs.

Elle demeura stupéfaite, pensant qu'on se moquait d'elle, considérant la figure mince et rusée du paysan qui continua :

— J'y en mettrais cinq sous un bras, cinq sous l'autre, l'même jour que je donnrais la couvée à une poule. Ça naîtrait d'même. Quand ils seraient éclos, j'porterais à vot'poule les poussins de vot'homme pour qu'a les élève. Ça vous en f'rait d'la volaille, la mé !

La vieille, interdite, demanda :

— Ça se peut-il ?

L'homme reprit :

— Si ça s'peut ? Pourquoi que ça n'se pourrait point ? Pisqu'on fait ben couver d's œufs dans une boîte chaude, on peut ben en mett'couver dans un lit.

Elle fut frappée par ce raisonnement et s'en alla, songeuse et calmée.

Huit jours plus tard elle entra dans la chambre de Toine avec son tablier plein d'œufs. Et elle dit :

— J'viens d'mett' la jaune au nid avec dix œufs. En v'la dix pour té. Tâche de n'point les casser.

Toine, éperdu, demanda :

— Qué que tu veux ?

Elle répondit :

— J'veux qu'tu les couves, propre à rien.

Il rit d'abord ; puis, comme elle insistait, il se fâcha, il résista, il refusa résolument de laisser mettre sous ses gros bras cette graine de volaille que sa chaleur ferait éclore.

Mais la vieille, furieuse, déclara :

— Tu n'auras point d'fricot tant que tu n'le prendras point. J'verrons ben c'qu'arrivera.

Toine inquiet, ne répondit rien.

Quand il entendit sonner midi, il appela :

— Hé ! la mé, la soupe est cuite ?

La vieille lui cria de sa cuisine :

— Y a point de soupe pour té, gros faignant.

Il crut qu'elle plaisantait et attendit, puis il pria, supplia, jura, fit des « va-t-au nord et des va-t-au sud » désespérés, tapa la muraille à coups de poing, mais il dut se résigner à laisser introduire dans sa couche cinq œufs contre son flanc gauche. Après quoi il eut sa soupe.

Quand ses amis arrivèrent, ils le crurent tout à fait mal, tant il paraissait drôle et gêné.

— T'as donc l'bras noué, demandait Horslaville.

Toine répondit :

— J'ai quasiment t'une lourdeur dans l'épaule.

Soudain, on entendit entrer dans le café. Les joueurs se turent.

C'était le maire avec l'adjoint. Ils demandèrent deux verres de fine et se mirent à causer des affaires du pays. Comme ils parlaient à voix basse, Toine Brûlot voulut coller son oreille contre le mur, et, oubliant ses œufs, il fit un brusque « va-t-au nord » qui le coucha sur une omelette.

Au juron qu'il poussa, la mère Toine accourut et, devinant le désastre, le découvrit d'une secousse. Elle demeura d'abord immobile, indignée, trop suffoquée pour parler devant le cataplasme jaune collé sur le flanc de son homme.

Puis, frémissante de fureur, elle se rua sur le paralytique et se mit à lui taper de grands coups sur le ventre, comme lorsqu'elle lavait son linge au bord de la mare. Ses mains tombaient l'une après l'autre avec un bruit sourd, rapides comme les pattes d'un lapin qui bat du tambour.

Les trois amis de Toine riaient à suffoquer, toussant, éternuant, poussant des cris, et le gros homme effaré parait les attaques de sa femme avec prudence, pour ne point casser encore les cinq œufs qu'il avait de l'autre côté.

Toine fut vaincu. Il dut couver, il dut renoncer aux parties de domino, renoncer à tout mouvement, car la vieille le privait de nourriture avec férocité chaque fois qu'il cassait un œuf.

Il demeurait sur le dos, l'œil au plafond, immobile, les bras soulevés comme des ailes, échauffant contre lui les germes de volailles enfermés dans les coques blanches.

Il ne parlait plus qu'à voix basse comme s'il eût craint le bruit autant que le mouvement, et il s'inquiétait de la couveuse jaune, qui accomplissait dans le poulailler la même besogne que lui.

Il demandait à sa femme :

— La jaune a-t-elle mangé anuit ?

Et la vieille allait de ses poules à son homme et de son homme à ses poules, obsédée, possédée par la préoccupation des petits poulets qui mûrissaient dans le lit et dans le nid.

Les gens du pays qui savaient l'histoire s'en venaient, curieux et sérieux, prendre des nouvelles de Toine. Ils entraient à pas légers comme on entre chez les malades et demandaient avec intérêt :

— Eh bien ! ça va-t-il ?

Toine répondait :

— Pour aller, ça va, mais j'ai maujeure tant que ça m'échauffe. J'ai des fremis qui me galopent sur la peau.

Or, un matin, sa femme entra très émue et déclara :

— La jeune en a sept. Y avait trois œufs de mauvais.

Toine sentit battre son cœur. — Combien en aurait-il, lui ?

Il demanda :

— Ce sera tantôt — avec une angoisse de femme qui va devenir mère.

La vieille répondit d'un air furieux, torturée par la crainte d'un insuccès.

— Faut croire !

Ils attendirent. Les amis, prévenus que les temps étaient proches, arrivèrent bientôt, inquiets eux-mêmes.

On en jasait dans les maisons. On allait s'informer aux portes voisines.

Vers trois heures, Toine s'assoupit. Il dormait maintenant la moitié des jours. Il fut réveillé soudain par un chatouillement inusité sous le bras droit. Il y porta aussitôt la main gauche et saisit une bête couverte de duvet jaune, qui remuait dans ses doigts.

Son émotion fut telle qu'il se mit à pousser des cris, et il lâcha le poussin, qui courut sur sa poitrine. Le café était plein de monde. Les buveurs se précipitèrent, envahirent la chambre, firent cercle comme autour d'un saltimbanque, et la vieille, étant arrivée, cueillit avec précaution la bestiole blottie sous la barbe de son mari.

Personne ne parlait plus. C'était par un jour chaud d'avril. On entendait, par la fenêtre ouverte, glousser la poule jaune appelant ses nouveau-nés.

Toine, qui suait d'émotion, d'angoisse, d'inquiétude, murmura :

— J'en ai encore un sous le bras gauche, à c't'heure.

Sa femme plongea dans le lit sa grande main maigre, et ramena un second poussin, avec des mouvements soigneux de sage-femme.

Les voisins voulurent le voir. On se le repassa en le considérant attentivement comme s'il eût été un phénomène.

Pendant vingt minutes, il n'en naquit pas, puis quatre sortiret en même temps de leurs coquilles.

Ce fut une grande rumeur parmi les assistants. Et Toine sourit, content de son succès, commençant à s'enorgueillir de cette paternité singulière. On n'en avait pas souvent vu comme lui, tout de même ! C'était un drôle d'homme, vraiment !

Il déclara :

— Ça fait six. Nom de nom, qué baptême.

Et un grand rire s'éleva dans le public. D'autres personnes emplissaient le café. D'autres encore attendaient devant la porte. On se demandait :

— Combien qu'i en a ?

— Y en a six.

La mère Toine portait à la porte cette famille nouvelle, et la poule gloussait éperdûment, hérissait ses plumes, ouvrait les ailes toutes grandes pour abriter la troupe grossissante de ses petits.

— En v'la encore un ! cria Toine.

Il s'était trompé, il y en avait trois ! Ce fut un triomphe ! Le dernier crevason enveloppe à sept heures du soir. Tous les œufs étaient bons ! Et Toine, affolé de joie, délivré, glorieux, baisa sur le dos le frêle animal, faillit l'étouffer avec ses lèvres. Il voulut le garder dans son lit, celui-là, jusqu'au lendemain, saisi par une tendrsse de mère pour cet être si petiot qu'il avait donné à la vie ; mais la vieille l'emporta comme les autres sans écouter les supplications de son homme.

Les assistants, ravis, s'en allèrent en devisant de l'événement, et Horslaville, resté le dernier, demanda :

— Dis donc, pé Toine, tu m'invites à fricasser l'premier, pas vrai ?

A cette idée de fricassée, levisage de Toine s'illumina, et le gros homme répondit :

— Pour sûr que je t'invite, mon gendre.

GUY DE MAUPASSANT.

ÉCHOS ET NOUVELLES

LAIT DE FEMME

Sait-on que le lait de femme remplace, en Chine, le lait d'ânesse pour les convalescents et les délicats ?

On le vend à la bouteille dans les rues de Shanghaï — dit la *Revue Mondiale* ; — il se paie couramment vingt centimes le litre et s'emploie dans le traitement de la tuberculose et de la sénilité.

C'est loin des cinq francs demandés à Paris pour un litre de lait d'ânesse, prix qui, à Shanghaï, permettrait certainement d'avoir la nourrice en sus !

NOS DÉPÊCHES

par Services Télégraphiques et Téléphoniques spéciaux

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 5 juin. — La séance s'ouvre à 2 heures 20, sous la présidence de M. DOUMER.

L'attentat contre le Roi d'Espagne

DÉCLARATION DE M. DOUMER

Le Président prend la parole après la lecture du procès-verbal et prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Les fêtes au milieu desquelles le gouvernement de la République a reçu le souverain de la nation espagnole, S. M. Alphonse XIII, ont été un instant troublées par un attentat odieux.

La Chambre, qui s'est associée au gouvernement et à la population parisienne dans l'accueil chaleureux fait au représentant d'un peuple ami, joint l'expression de son indignation à la réprobation universelle contre les criminels qui ont porté sur notre territoire le théâtre de leurs barbares exploits. (Applaudissements).

Dans les fêtes, comme dans le péril, Sa Majesté le roi Alphonse XIII a su personnifier aux yeux de tous le généreux et vaillant peuple d'Espagne, de même qu'il nous est permis de dire avec fierté que M. le président de la République a dignement personnifié le peuple de France. (Applaudissements). A l'un et à l'autre vont l'expression de notre joie et nos respectueuses félicitations.

S. M. le roi d'Espagne m'a demandé de transmettre aux représentants du pays ses remerciements pour la réception qui lui a été faite, et de leur dire l'inoubliable souvenir qu'il emporte de sa visite à la capitale de la France.

En votre nom, au nom de la nation entière, je salue avec une respectueuse sympathie l'hôte auguste qui vient de quitter notre sol, en l'assurant qu'il nous a tous conquis, autant par son charme personnel que par son beau et tranquille courage. (Vifs applaudissements).

Motion de M. Archdeacon

M. DOUMER, reprenant la parole, annonce qu'il est saisi d'une motion de M. Archdeacon et de ses amis ainsi conçue :

« La Chambre s'associe aux paroles de son président et le prie de faire parvenir, par la voie diplomatique, au gouvernement espagnol un cahier du procès-verbal de la présente séance ».

Motion de Sembat

SEMBAT. — Nous avons aussi, monsieur le président, une motion à présenter pour laquelle nous demandons la priorité. Notre motion est ainsi conçue :

« La Chambre, affirmant le caractère inviolable de toute existence humaine, déplore en conséquence tout acte meurtrier, quels qu'en soient la forme et le motif ;

Constate que l'origine véritable des attentats remonte aux sévices dirigés contre des travailleurs et au refus brutal des libertés politiques ;

Que par conséquent le meilleur moyen de les prévenir ne consiste pas dans des répressions implacables, mais dans des mesures de justice sociale qui, seules peuvent en faire disparaître la cause ».

Intervention de M. Rouvier

M. ROUVIER, président du Conseil. — Le gouvernement, je n'ai pas besoin de le dire, s'associe aux paroles prononcées par le président de la Chambre des députés.

Il tient à honneur de réclamer pour lui seul le droit d'interpréter la manifestation du sentiment de la Chambre. L'adhésion qu'il donne aux paroles du président lui permet de n'admettre aucune autre interprétation de ce sentiment, et par conséquent aucune motion. (Applaudissements).

M. Georges BERRY. — Ces paroles nous donnent satisfaction. Nous retirons notre motion.

SEMBAT. — Alors nous retirons aussi la nôtre.

L'incident est clos.

La Séparation des Eglises et de l'Etat

On reprend la discussion du projet de loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

On sait que la Chambre s'est arrêtée à l'article 9.

ALLARD demande la suppression de l'article 9, qui accorde des pensions aux vieux prêtres « infirmes et gâteux », dit-il.

BRIAND défend l'article 9.

Il y a, dit-il, une question d'équité.

ALLARD insiste.

Vous allez donner, dit-il, des pensions à des prêtres qui, demain, seront payés par des Associations cultuelles. En réalité, par cet article 9, vous maintenez le budget des cultes. Il s'élèvera encore à 20 millions.

L'amendement Allard est repoussé par 435 voix contre 90.

M. OLLIVIER soutient un amendement inspiré d'un autre système qui consiste à totaliser les indemnités concordataires instituées par la loi de Germinal an X, par circonscriptions ecclésiastiques, à les transformer en rentes sur l'Etat, dont l'usufruit serait attribué aux Associations.

BRIAND repousse cet amendement qui, dit-il, n'aurait d'autre effet que de consolider le budget des cultes.

L'amendement Ollivier est repoussé par 326 voix contre 172.

M. AUFFRAY présente un amendement à peu près analogue.

Cet amendement, combattu par le rapporteur, **est repoussé par 346 voix contre 177.**

L'abbé GAYRAUD présente un amendement tendant à modifier l'article 9.

L'orateur parle devant une salle presque vide.

Après intervention de MM. Briand et Bienvenu-Martin, l'amendement **est repoussé par 326 voix contre 221.**

M. MAURE présente à son tour un amendement qui provoque une longue et confuse discussion.

Finalement, l'amendement Maure est mis aux voix. Le scrutin donne lieu à pointage.

Après 20 minutes de suspension de séance, l'amendement est repoussé par 301 voix contre 270.

La suite de la discussion est renvoyée à demain 2 heures.

Congrès des Travailleurs du Livre

Neuvième Congrès de la Fédération. — Ouverture des travaux. — L'ordre du jour.

Lyon, 6 juin. — Aujourd'hui s'est ouvert à Lyon le neuvième Congrès de la Fédération des Travailleurs du Livre, en présence du secrétaire international de la Typographie, Stautnen.

Voici l'ordre du jour des travaux du Congrès :

Modifications aux statuts fédératifs ;

Unification du tarif par région ;

Réduction de la durée du travail ;

La machine à composer ; conditions de travail ;

Organisation du placement ;

La marque syndicale ; son usage ;

Application des lois relatives à l'hygiène dans les ateliers ;

L'apprentissage ;

Reconstitution des groupes régionaux.

LES SECOURS DE CHOMAGE

Parmi les modifications aux statuts fédératifs, la question des secours de chômage et de maladie est certainement la plus importante. Ces secours ont coûté aux fédérés du Livre des sommes énormes, sommes d'autant plus lourdes que l'introduction de la machine à composer a déduit chaque jour au chômage de plus nombreux ouvriers. Un chiffre seulement : 40,434 fr. 45 ont été payés dans le premier trimestre de 1905. La mutualité, dont on parle si dédaigneusement, dans certains milieux ouvriers, a joué là son rôle essentiel ; elle a empêché, autant qu'il était possible, le marché du travail de s'encombrer : les typos chômeurs ne sont pas venus offrir leurs doigts agiles à vil prix, et les salaires n'ont pas subi la dépréciation redoutable. Aussi le rapporteur, Clavel, peut-il hardiment demander le maintien de la cotisation fédérative à 2 francs.

LA FEMME DANS LA TYPOGRAPHIE

C'est encore pour une modification aux statuts que sera soulevée la brûlante question de la femme dans l'imprimerie. Les femmes ont été presque constamment combattues par les syndicats typographiques, comme un facteur permanent de dépréciation des salaires. Un fort mouvement s'est produit sur ce point dans la Fédération, toute une évolution des idées : la femme semble-t-il, ne sera plus systématiquement combattue, lorsqu'elle ne sera pas une cause d'abaissement du tarif.

UNIFICATION REGIONALE DES TARIFS

Puis on passera à la question d'unification des tarifs par région. S'il est en effet une industrie où la concurrence s'exerce d'une manière désastreuse, c'est l'imprimerie. Maîtres-imprimeurs et ouvriers en souffrent également. Mais qui commencera ? Patrons ou ouvriers ? Dans un article de la *Typographie française*, Keufer estime que des négociations entre les deux éléments sont nécessaires.

Les questions des huit heures, du label, de l'hygiène dans les ateliers, donneront certainement lieu à d'intéressantes discussions.

CONGRÈS NATIONAL des Agents des Postes

Deuxième journée. — Une lettre au sous-secrétaire Bérard. — Les retraites. — Les notes secrètes. — Le repos hebdomadaire.

Paris, 6 juin. — Les délégués se sont réunis hier matin, sous la présidence de Roussel (Mortagne), assisté de Zerr (Toulouse), et Mlle Afire (Paris).

Le président donne lecture des dépêches de sympathie adressées par différentes corporations postales de l'étranger.

M. Dubief, ministre du commerce, a fait parvenir un télégramme assurant le congrès de tout son dévouement. Il a été décidé d'envoyer la lettre suivante à M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat.

« Le congrès des agents siégeant à la Bourse du Travail constate avec un profond regret que sur deux cent cinquante-quatre requêtes ou rapports soumis en 1904 et 1905 à l'administration par le conseil de l'Association générale, il a été donné réponse à cent vingt et un seulement.

« De ce fait, les délégués sont mis dans l'impossibilité de remplir entièrement leur mandat, puisqu'ils ignorent encore l'opinion de l'administration sur les réformes votées par le congrès de 1904.

« Le congrès est également surpris de n'avoir pas encore reçu de réponse au rapport du conseil sur les excédents de caisse, réponse que, vendredi dernier, M. le directeur du cabinet avait promis d'envoyer le soir même.

« Le congrès connaissant la vive sollicitude que vous avez toujours manifestée envers l'Association générale, est convaincu qu'il lui aura suffi de vous signaler respectueusement ce fâcheux état de choses, lequel nuit autant aux intérêts du public qu'à ceux du personnel, pour qu'immédiatement vos voulez bien le faire cesser.

« Avec ses remerciements anticipés, le congrès vous renouvelle, monsieur le sous-secrétaire d'Etat, l'assurance de son dévouement respectueux, de sa fidélité à la République démocratique et sociale et à l'esprit de discipline administrative ».

VOEUX DIVERS

Le congrès émet ensuite plusieurs vœux, notamment :

1. Que les recettes de deuxième classe soient réservées dans la proportion de 50 pour 100 aux receveurs de troisième classe et le reste aux commis et aux dames employées aux traitements de 1.800 francs, en tenant compte des conditions particulières, charges de familles et raisons de santé.

2. Augmentation des traitements des receveurs simples des première et deuxième classes.

3. Que les heures supplémentaires du ser-